

copie à: M. F. Stirnimann
 DFAE/DDA
 ari, gir, jag, esh, hae/zie

LE SECRETAIRE D'ETAT
 Office fédéral des
 Affaires économiques extérieures

an	PARAL					a/a
Date	20.12.1					7.1
Visa	BPZ (C)					(C)
EDA	27.12.90					16
Ref.	1.811-4(4)					

Berne, le 21 décembre 1990

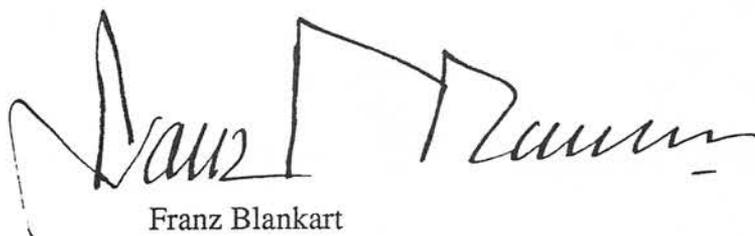
Renouvellement du mandat du Bureau de l'ONUDI à Zurich

Monsieur le Directeur général,

j'ai le plaisir de porter à votre connaissance que le Chef du Département fédéral de l'économie publique a autorisé le renouvellement du mandat du Bureau de l'ONUDI à Zurich pour une période de cinq années à partir du 1er janvier 1991. Le montant approuvé s'élève à près de 7,5 millions de francs suisses, y compris le Programme des délégués et le Programme d'activités spéciales qui seront confiés directement au Bureau de Zurich.

Cette nouvelle phase de coopération entre la Suisse et l'ONUDI - comprenant, comme vous le savez, un volet important et additionnel destiné aux activités de promotion industrielle en Europe centrale et de l'Est - souligne la confiance des autorités suisses en la capacité technique et d'administration de l'ONUDI pour la mise en oeuvre de programmes de promotion du développement industriel efficaces et porteurs de fruits concrets.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma parfaite considération.



Franz Blankart

Monsieur le Directeur général
 D. L. Siazon
 Organisation des Nations Unies pour le
 développement industriel

Vienne